

Le Courrier du Canada

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS

SE CROIA, J'ESPÈRE ET J'AIME

Dr N. E. DIONNE, Rédacteur en Chef

LÉGER BROUSSEAU, Editeur Propriétaire

FRANCE

LE 30 SEPTEMBRE A PARIS

Nous reprenons le récit de la journée de dimanche à partir de la sortie du roi d'Espagne de la chapelle des catéchismes de la rue Las-Cases, où Alphonse XII a entendu la messe.

Après le service religieux, le roi est monté dans un coupé avec son aide de camp, le général Blanco; ils étaient tous deux en tenue de ville. Le roi a donné l'ordre au cocher de lui faire traverser la place de la Concorde. Arrivé à l'extrémité de la rue Royale, près de la Madeleine, le coupé s'est arrêté, le roi et le général Blanco ont mis pied à terre, et se sont dirigés alors vers les boulevards. Don Alphonse était tout heureux de pouvoir se promener librement dans son incognito. Cependant, à peine avait-il fait une centaine de mètres sur le boulevard qu'il se trouva, rapporte le *Figaro*, en face de deux jeunes gens, deux Français qui, s'arrêtèrent devant lui en se découvrant. Le roi répondit à leur salut et s'arrêta à son tour.

—Sire, fit l'un des deux jeunes gens, ne vous souvenez-vous pas de nous?

—Mais parfaitement, je me souviens de vous; nous sommes tous les trois des amis de collège; nous étions à Stanislas ensemble.

Et il leur serra affectueusement les mains. Après quelques paroles échangées sur les souvenirs d'enfance, le roi reprit :

—Eh bien! puisque je vous rencontre, voulez-vous m'accompagner? Je me propose de parcourir les boulevards avant de rentrer à l'ambassade; je ne saurais avoir de plus agréables compagnons que vous. La proposition fut acceptée, et la promenade, qui avait commencé à deux, se continua à quatre. C'est ainsi que le jeune souverain parcourut les boulevards de la Madeleine, des Capucins, des Italiens et Montmartre. Le coupé suivait à quelque distance. Vers midi et demi, le roi, se souvenant tout à coup qu'on l'attendait à l'ambassade pour déjeuner, prit congé de ses deux camarades d'enfance et monta dans sa voiture avec le général Blanco.

Presque aussitôt après le départ du roi, M. des Michels, ambassadeur de la République française à Madrid, mandé par M. de la Vega de Armijo, arriva à l'ambassade. Le ministre du roi communiqua à l'ambassadeur une dépêche reçue de Madrid quelques heures auparavant et l'informa officiellement que le roi partirait le soir. M. des Michels, sans perdre de temps, se rendit chez M. Jules Ferry, qu'il mit au courant de la situation. M. Ferry se rendit incontinent chez M. Grévy, et lui déclara qu'une démarche du Président de la République était indispensable; que, s'il ne consentait pas à la faire, et à présenter, au nom de la France, des excuses au roi pour l'indigne réception qu'il lui avait été faite, tout le cabinet se retirerait. M. Jules Ferry,

invité par M. Grévy à expliquer ce qu'il entendait par des excuses, rédigea alors les deux phrases que nos lecteurs trouveront plus loin. Le Président, ayant pris connaissance de ce texte, répondit qu'il l'acceptait. M. Ferry fit alors prévenir M. des Michels que l'affaire était arrangée. Lorsque M. des Michels eut officiellement communiqué ce message à M. de la Vega de Armijo, M. le duc de Fernan-Nunez partit pour l'Élysée.

Aussitôt introduit chez le Président, M. de Fernan-Nunez l'informa de la décision du conseil des ministres de Madrid relative au départ du roi. M. Grévy dit à l'ambassadeur qu'il ne lui donnait pas acte de sa communication. « Je veux voir le roi. J'irai à quatre heures à l'ambassade. Deux nations comme la France et l'Espagne ne peuvent pas demeurer sur un malentendu créé par quelques vauriens. Veuillez donc, monsieur l'ambassadeur, dire au roi que j'irai cet après-midi à l'ambassade. » M. de Fernan-Nunez prit congé du Président et alla conter au roi le résultat de sa mission. Le roi venait de rentrer de sa promenade pour le déjeuner. Le repas terminé, le roi passa dans le grand salon, où toute la journée il a reçu les hommages des Espagnols présents à Paris. Vers quatre heures, le roi reçut en audience le duc de Connaught, qui demeura près d'une demi-heure avec lui.

Cependant la cour et les salons de l'ambassade ne désespèrent pas. Plusieurs milliers de personnes de toutes les conditions sont venues s'inscrire sur le registre déposé chez le concierge. La cour, particulièrement, a eu toute la journée une physionomie très curieuse. Des laquais galonnés et poudrés apparaissent par instants dans une foule de redingotes noires. Il y avait des journalistes, qu'on reconnaissait à leur valet-vent dans tous les groupes, des Espagnols de tous les partis; M. Calderon, un des chefs carlistes, et l'un des républicains les plus influents, M. Calzado, tenaient le même langage : « Si le roi part sans avoir obtenu la réparation à laquelle le peuple espagnol a droit, nous l'accompagnerons à la gare! » Beaucoup de personnes sont demeurées toute la journée à l'ambassade.

GALILÉE

UN NOUVEAU LIVRE SUR L'AFFAIRE DE GALILÉE

La question de Galilée et de sa condamnation a toujours été pour nous une question particulièrement délicate; non pas que nous ayons la moindre répugnance à l'envisager de sang-froid, bien en face; non pas qu'elle nous inspire la moindre appréhension au point de vue de prétendues conséquences dogmatiques qu'elle entraînerait;—les dogmes catholiques, Dieu merci, n'en sont pas même ébranlés;—mais il y a à quel- que chose d'irritant à voir comment amis et ennemis se sont, le plus souvent, obstinés à embrouiller les choses.

Nous disons amis comme ennemis;

n'avons-nous point lu, par exemple, dans une malheureuse petite brochure sur les rapports de la foi et de la science moderne, signée, hélas! du nom d'un prêtre aussi respectable qu'ignorant de ces matières, ces assertions catégoriques : « la condamnation de Galilée portait bien plus sur la forme que sur le fond; » « Galilée, qui était un mauvais cocheur [sic], avait voulu faire le théologien en même temps que l'astronome; » « le tribunal de l'Inquisition, chargé des intérêts de la foi, a dû empêcher Galilée de dogmatiser? »

Autant de phrases, autant d'erreurs, mais d'erreurs complètes, absolues.

Ah! comme on comprend, à la vue de cette déplorable légèreté, l'opportunité des réflexions sévères du P. Charles de Smedt sur le danger des « réponses précipitées » aux objections de nos adversaires! Et l'éminent bollandiste, prend précisément comme exemple de condamnation de Galilée.

« Voyez, dit-il dans ses *Principes de la critique historique*, ce qui s'est passé à propos de cette célèbre condamnation. Elle était jetée à la face de l'Eglise comme un argument décisif contre sa prétention à l'infail- libilité, et surtout contre la doctrine de l'infailibilité personnelle du Souverain Pontife. On voulait y trouver aussi la manifestation d'un étroit dogmatisme, inconciliable avec les progrès de la science.

« En présence de ces attaques, le devoir des catholiques était d'examiner avec calme toutes les pièces de ce grand procès, et en particulier la forme de l'arrêt qui le terminait. Ils auraient reconnu alors que ni l'infailibilité de l'Eglise ni celle du Pape n'étaient en jeu; car la condamnation a été prononcée par un tribunal qui ne participe pas à cette prérogative.

« On aurait pu facilement faire observer, de plus, que ce fait isolé ne suffit pas pour imputer au tribunal du Saint-Office lui-même une tendance hostile au progrès de la science, et l'on eût abouti ainsi à la judicieuse conclusion de M. Th.-H. Martin (dans son *Galilée*, publié en 1868) : « La divine Providence a permis que cette faute, réparable et maintenant réparée, fût commise « une fois, pour qu'elle devint impossible à l'avenir. »

« Ces explications, continue le P. de Smedt, sont de nature à satisfaire tout homme de bon sens et de bonne foi. Elles avaient déjà été mises en lumière au siècle dernier par Tiraboschi et André; mais, jus- que il y a vingt ans, bien peu d'écri- vains catholiques les ont franchement adoptées.

« Qu'ont-ils fait? Ecoutez encore le P. de Smedt.

« Dans leur zèle imprudent à laver l'Eglise et le Saint-Siège du reproche d'erreur ou de fanatisme, la plupart ont misérablement travesti les faits et imaginé deux ou trois systèmes de défense également insoutenables.

« On a dit et crié bien haut que Galilée avait été condamné, non pour avoir enseigné le mouvement de la terre, mais pour avoir eu la préten-

tion d'ériger cette conclusion scienti- fique en dogme de foi; qu'il lui avait été permis de la défendre comme une hypothèse probable, pourvu qu'il s'abstînt de la soutenir comme la seule vraie et invinciblement dé- montrée.

« Et cependant on avait la senten- ce de condamnation et la formule d'abjuration imposée à Galilée, où il est dit expressément que ce savant « s'est rendu vichementement suspect « d'hérésie, parce qu'il a cru et tenu « une doctrine fautive et contraire aux « saintes et divines Ecritures, à sa- « voir que le Soleil est le centre de « l'univers, et qu'il ne se meut pas « d'Orient en Occident, et que la « Terre se meut et n'est pas le centre « du monde.

« On dit et répète à satiété que la première décision prise dans cette affaire (en 1616) avait été tout à fait sage et modérée, et que c'est aux imprudences et à la fatuité de Galilée qu'il faut imputer la sentence plus sévère de 1633.

« Et cependant, on pouvait lire dans cette dernière sentence et dans la formule d'abjuration, qu'en 1616 « il lui avait été enjoint, par précepte « formel, d'abandonner la fautive opi- « nion qui tient que le Soleil est im- « mobile au centre du monde, et que « la Terre n'est pas le centre et qu'elle « se meut; défense lui avait été « faite de tenir, de défendre ou d'en- « seigner d'une manière quelconque « ladite fautive doctrine, et ce sous « peine d'être jeté en prison; il lui « avait été notifié que ladite doctrine « était en opposition avec la sainte « Ecriture... »

—N'y a-t-il pas dans ces maladroi- tes réponses, conclut le P. de Smedt, un tout autre scandale pour les faibles que celui qu'on voulait prévenir en les produisant? »

Politique Coloniale

M. G. de la Tour continue comme il suit, dans l'*Univers*, son étude sur cette question, si importante pour la France.

Nous avions de grands intérêts à protéger en Egypte; le canal de Suez nous y avait acquis une situation prépondérante. Nous gouvernions ce pays de concert avec l'Angleterre. Un parti militaire s'est insurgé contre le gouvernement anglo-français. Il fallait comprimer l'insurrection promptement, en envoyant un con- tingent égal à celui des Anglais. Nous avons avancé, reculé, bisié, fini par nous retirer; et les Anglais, par un facile coup de main, se sont rendus maîtres de l'Egypte.

Nos aïeux nous ont transmis des droits sur l'importante île de Madagascar; nous n'avons pas su les faire prévaloir et respecter. Toute sorte d'humiliations injustes ont été infligées à nos nationaux. Loin d'agir avec une force suffisante, nous nous sommes bornés à l'occupation de Tamatave par une poignée d'hommes, qui y est bloquée et livrée aux atteintes d'un climat meurtrier.

La Nouvelle-Calédonie, dont le climat est salubre et le territoire en-

partie très fertile, reste stérile et dé- peuplée, parce que les tracasseries administratives éloignent les colons sérieux qui seraient tentés de s'y établir.

Depuis quelques années le Sénégal devient l'objet de notre prédilection, apparemment parce qu'il ne peut rien rapporter. Climat meurtrier, terre brûlée et désolée, fleuve inac- cessible aux navires d'un fort tonnage, rade dangereuse, commerce impro- ductif; voilà le pays et ses avan- tages. On y enfouit l'argent dans le désert; on s'efforce d'annexer le dé- sert, la stérilité, la solitude. On prétend construire un chemin de fer jusqu'au Niger. Seize kilomètres ont été faits, sans traverses, au prix de 25 millions; il ne reste plus que 900 kilomètres à construire, bagatelle qui ne coûtera guère qu'un milliard.

Pour en préparer l'exécution, la petite colonne Bergnis-Desbordes a été lancée de Saint-Louis jusqu'à Bamakou, sur le Niger, par une moyenne de 40 à 45 degrés de cha- leur à l'ombre. Les maladies et trois combats lui ont fait perdre 50 pour 100 de son effectif, et ses débris ont dû être rapatriés en France. Mais elle a bâti sur le Niger un fort où une cinquantaine de malheureux restent isolés, en attendant qu'une autre expédition les délivre. Les auteurs de ces splendides entreprises comptent bien que, avant deux ans, une colonne ira jusqu'à Tombouctou, étudier et présenter le futur chemin de fer transsaharien.

Et pendant que ces insanités s'ac- complissent, on a refusé les moyens de prendre le Tonkin, dont l'annexion eût doté la France d'une grande et importante colonie, qui lui eût acquis une grosse part dans le riche com- merce de l'extrême Orient. Si l'on avait dépensé au Tonkin, immédia- tement après la mort du commandant Garnier, une trentaine de millions, en expédiant 15 000 hommes, il eût été aisé d'occuper et d'organiser ce royaume, selon les renseignements et les vœux des missionnaires; d'y installer un vice-roi tonkinois, une ad- ministration indigène, en faisant gérer les finances par les Français; les revenus eussent converti nos dé- penses. La Chine n'eût probablement pas protesté; elle eût gardé le silence comme en 1859 et 1860, quand nous primes Saigon et la Basse-Cochin- chine. On évacua le Tonkin, on signa la déplorable convention Philastre; le gouvernement de Hué ne l'exécuta pas, et plaça tout l'Annam avec le Tonkin sous la suzeraineté de la Chine.

On suivait ces complications à Berlin avec intérêt. M. de Bismark dit en 1881 à un de nos diplomates : « Nous manquons de colonies; par malheur les meilleurs morceaux sont pris. Savez-vous si votre gouverne- ment renonce au Tonkin?—Je ne le présume pas, répondit le diplomate. —S'il le prend, nous n'y ferons pas d'opposition; mais, s'il l'abandon- nait, nous pourrions nous en accom- moder. » Cette déclaration contribua peut-être à l'expédition du comman- dant Rivière, encore insuffisante. Et

maintenant, l'affaire du Tonkin s'é- présente grosse de perplexités et de difficultés.

La Chine, enhardie par nos faibles- ses et nos tergiversations, a pris une attitude menaçante. Après avoir ad- mis le traité Bourée, elle tente de nous imposer une convention moins avantageuse pour nous, pleine de germes de discorde et de conflits; plusieurs membres du ministère, qui se montraient si arrogants, sont, di- on, disposés à l'accepter. Subirons- nous encore cette humiliation? Le gouvernement et le Parlement com- mettront-ils cette lâcheté?

Les partisans de cette soumission à la Chine la conseillent en disant qu'une guerre avec les Chinois, faite sans l'assentiment de l'Europe, serait une trop dangereuse aventure, qui risquerait de faire éclater des mines sous nos pieds. Ils rappellent que les Anglais possédaient les sympa- thies européennes dans leur guerre de 1840; qu'elles accompagnaient aussi l'armée anglo-française qui alla faire signer le traité de Pékin de 1860. Ils objectent que la Chine, déchirée par les rébellions, était alors impuis- sante et mal armée; que, actuelle- ment, elle est calme à l'intérieur et possède des forces bien armées. Ils insistent surtout sur le mécontente- ment de l'Angleterre, dont le com- merce prélève près de 900 millions sur les 1 200 d'affaires que produit le marché chinois.

À cette thèse on peut répondre que la guerre sortira tôt ou tard du traité Tseng, si les Chinois nous l'infligent. S'ils nous contraignent maintenant à des hostilités, en verra que le calme de leur empire n'existe qu'à la sur- face; des insurrections éclateront, la population commettra des violences contre les Européens des diverses nationalités, et bientôt l'Europe, à commencer par l'Angleterre, se tournera contre la Chine.

La guerre avec les Chinois, d'ail- leurs, ne serait pas pour nous une terrible aventure; avec vingt mille hommes au Tonkin et une forte esca- dre devant les ports chinois, nous pourrions probablement la supporter et la terminer.

Une considération, toutefois, se prononce contre nous : c'est que toutes les monarchies sont hostiles à notre république, et que son isole- ment expose la France en Europe à de graves dangers.

Nos républicains le savent : aussi est-il à craindre que l'affaire du Tonkin ne reçoive pas une solution satisfaisante; ils la laisseront proba- blement enfoncée dans le gâchis brassé par leur incontestable inca- pacité.

G. DE LA TOUR.

Ces jours derniers, Mlle X....., une des beautés les plus en renom de Boston, s'est fait photographier, installée dans un cercueil, vêtue d'une robe de satin blanc, les mains jointes, les yeux fermés, en un mot dans l'attitude d'une morte. Elle a été saisie de l'air que lui donnait son image et elle a incontinent or- donné par disposition testamentaire que si elle mourait jeune, on aurait à l'exposer, avant l'enterrement, pour ses amis et connaissances.

Feuilleton du COURRIER DU CANADA

19 Oct 1883—No 9

LA JANGADA.

HUIT CENTS LIEUES

SUR L'AMAZONE,

Par JULES VERNE.

(Suite)

Apprendre à Joam quels étaient les sentiments de Manoel pour sa fille, ce n'était pas ce qui la préoccupait. Le bonheur de Minha ne pou- vait qu'être assuré par ce mariage, et Joam serait heureux d'ouvrir ses bras à ce nouveau fils, dont il con- naissait et appréciait les sérieuses qualités. Mais décider son mari à quitter la fazenda, Yaquita sentait bien que cela allait être une grosse question.

En effet, depuis que Garral, jeune encore, était arrivé dans ce pays, il ne s'en était jamais absenté, pas même un jour. Bien que la vue de l'Amazonie, avec ses eaux doucement entraînées vers l'est, invitât à suivre son cours, bien que Joam envoyât chaque année des trains de bois à

Manao, à Bélem, au littoral du Para, bien qu'il eût vu, tous les ans, Benito partir, après les vacances, pour retourner à ses études, jamais la pen- sée ne semblait lui être venue de l'accompagner.

Les produits de la ferme, ceux des forêts, aussi bien que ceux de la campagne, la fazenda les livrait sur place.

On eût dit que l'horizon qui bor- nait cet Eden, dans lequel se concen- trait sa vie, il ne voulait le franchir ni de la pensée ni du regard.

Il suivait de la que si, depuis vingt-cinq ans, Joam Garral n'avait point passé la frontière brésilienne, sa femme et sa fille en étaient enco- re à mettre le pied sur le sol brésilien. Et pourtant, l'envie de connaître quelque peu ce beau pays, dont Be- nito leur parlait souvent, ne leur manquait pas! Deux ou trois fois, Yaquita avait présenté son mari à cet égard. Mais elle avait vu que la pensée de quitter la fazenda, ne fut- ce que pour quelques semaines, ame- nait sur son front un redoublement de tristesse. Ses yeux se voilaient alors, et d'un ton de donx reproche.

« Pourquoi quitter notre maison! Ne sommes-nous pas heureux ici? » répondait-il.

Et Yaquita, devant cet homme dont la bonté active, dont l'inaltéra- ble tendresse la rendaient si heureuse, n'osait pas insister.

Cette fois, cependant, il y avait

une raison sérieuse à faire valoir. Le mariage de Minha était une occasion toute naturelle de conduire la jeune fille à Bélem, où elle devait résider avec son mari.

Là, elle verrait, elle apprendrait à aimer la mère de Manoel Valdez. Comment Joam Garral pourrait-il hésiter devant un désir si légitime. Comment, d'autre part, n'eût-il pas compris son désir à elle aussi, de connaître celle qui allait être la seconde mère de son enfant, et com- ment ne le partagerait-il pas?

Yaquita avait pris la main de son mari, et de cette voix caressante, qui avait été toute la musique de sa vie, à ce rude travailleur :

« Joam, dit-elle, je viens te parler d'un projet dont nous désirons ar- demment la réalisation, et qui te ren- dra aussi heureux que nous le som- mes, nos enfants et moi.

—De quoi s'agit-il, Yaquita, de- manda Joam.

—Manoel aime notre fille, il est aimé d'elle, et dans cette union ils trouveront le bonheur.

Aux premiers mots de Yaquita, Joam Garral s'était levé, sans avoir pu maîtriser ce brusque mouvement. Ses yeux s'étaient baissés ensuite, et il semblait vouloir éviter le re- gard de sa femme.

« Qu'as-tu, Joam? demanda-t-elle.

—Minha?... se marier?... murmurait Joam.

—Mon ami, reprit Yaquita, le cœur

serré, as-tu donc quelque objection à faire à ce mariage? Depuis long- temps déjà, n'avais-tu pas remarqué les sentiments de Manoel pour notre fille?

—Oui!... Et depuis un an!... »

Puis, Joam s'était rassuré sans ache- ver sa pensée.

Par un effort de sa volonté, il était redevenu maître de lui-même. L'in- explicable impression qui s'était faite en lui s'était dissipée. Pen à peu ses yeux revinrent chercher les yeux de Yaquita, et il resta pensif en la regardant.

Yaquita lui prit la main.

« Mon Joam, dit-elle, me serais-je donc trompée? N'avais-tu pas la pensée que ce mariage se ferait un jour, et qui assurerait à notre fille toutes les conditions du bonheur? »

—Oui... répondit Joam... toutes!... Assurément!... Cependant, Yaquita, ce mariage... ce mariage dans notre idée à tous... quand se ferait-il?... Prochainement?

—Il se ferait à l'époque que tu choisiras, Joam.

—Et il s'accomplirait ici... à Iqui- tos? »

Cette demande allait amener Ya- quita à traiter la seconde question qui lui tenait au cœur. Elle ne le fit pas, cependant, sans une hésita- tion bien compréhensible.

« Joam, dit-elle, après un instant de silence, écoute-moi bien! J'ai au sujet de la célébration de ce ma-

riage, à te faire une proposition que tu approuveras, je l'espère. Deux ou trois fois déjà depuis vingt ans, je t'ai proposé de nous conduire, ma fille et moi, jusque dans ces provin- ces du Bas-Amazone et du Para, que nous n'avons jamais visitées. Les soins de la fazenda, les travaux qui réclamaient ta présence ici ne t'ont pas permis de satisfaire notre désir. Tabesenter, ne fût-ce que quelques jours, cela pouvait alors nuire à tes affaires. Mais maintenant, elles ont réussi au delà de tous nos rêves, et si l'heure du repos n'est pas encore venue pour toi, tu pourrais du moins maintenant distraire quelques semai- nes de tes travaux! »

Joam Garral ne répondit pas; mais Yaquita sentit sa main frémir dans la sienne, comme sous le choc d'une impression douloureuse. Tou- tefois, un demi-sourire se dessina sur les lèvres de son mari : c'était com- me une invitation muette à sa femme d'achever ce qu'elle avait à dire.

« Joam, reprit-elle, voici une occa- sion qui ne se représentera plus dans toute notre existence. Minha va se marier au loin, elle va nous quitter! C'est le premier chagrin que notre fille nous aura causé, et mon cœur se serre, quand je songe à cette sépara- tion si prochaine! Eh bien, je serais contente de pouvoir l'accompagner jusqu'à Bélem! Ne te paraît-il pas convenable, d'ailleurs, que nous con- naissions la mère de son mari, celle

qui va me remplacer auprès d'elle, celle à qui nous allons la confier? J'ajoute que Minha ne voudrait pas causer à madame Valdez ce cha- grin de se marier loin d'elle. À l'é- poque de notre union, mon Joam, si ta mère avait vécu n'aurais-tu pas voulu te marier sous ses yeux? »

Joam Garral, à ces paroles de Yaquita, fit encore un mouvement qu'il ne put réprimer.

« Mon ami, reprit Yaquita, avec Minha, avec nos deux fils, Benito et Manoel, avec toi, ha! que j'aimé- rais à voir notre Brésil, à descendre ce beau fleuve, jusqu'à ces dernières provinces du littoral qu'il traverse? Il me semble que là-bas la séparation serait ensuite moins cruelle! Au retour, par la pensée, je pourrais re- voir ma fille dans l'habitation où l'attend sa seconde mère. Je ne la chercherais pas dans l'inconnu! Je me croirais moins étrangère aux ac- tes de sa vie. »

Cette fois, Joam avait les yeux fixés sur sa femme, et il la regarda longuement, sans rien répondre en- core.

Que se passait-il en lui? Pour- quoi cette hésitation à satisfaire une demande si juste en elle-même, à dire « un oui » qui paraissait devoir faire un si vif plaisir à tous les siens?

(A suivre)

CALENDRIER DE 1883

17^e année de la Confédération canadienne.
8^e mois : OCTOBRE, dédié aux Anges Gardiens.
— 31 jours.
Dimanches : les 7, 14, 21, 28.

La Lune à l'apogée le 3 et 30, au périgée le 16.
Nouvelle lune le 1, à 1 h. 10 m. du matin.
Premier quartier le 9, à 5 h. 35 m. du matin.
Pleine lune le 16, à 2 h. 1 m. du matin.
Dernier quartier le 22, à 6 h. 24 m. du soir.
Nouvelle lune le 30, à 7 h. 12 m. du soir.

19 Octobre, vendredi.

19^e jour de la Lune, 29^e de l'année.
Mars : matin 8 h. 24 m., soir 8 h. 48 m.
S. Pierre d'Alcantara, franciscain, 1562.—En 1853, six Dames de la Présentation arrivent à Saint-Hyacinthe.
Durée du jour 10 h. 46 m., de la nuit 13 h. 14 m.
Lever du Soleil 6 h. 22 m., coucher 5 h. 8 m.
Milieu du jour à midi moins 15 minutes. Hauteur du Soleil 33° 2.
Lune : lever à 7 h. 52 m. du soir, coucher demain à 11 h. 22 m. du matin.

SOMMAIRE

France.
Gallie.
Politique coloniale.
FACULTÉ.—La Jangada. (A suivre).
Notre ancienne mère-patrie.
Nos cultivateurs.
Le Naturaliste Canadien.
Comté de Lévis.
Le banquet à Sir Hector.
Société St-Jean-Baptiste, section St-Roch.
Assises criminelles.
Résumé des dépêches.
Amérique.
Petites nouvelles.
Guide des voyageurs.—Marché au bois.—Marché au charbon.—[Voir 4^eme page.]

ANNONCES NOUVELLES

Avis aux Entrepreneurs.—F. H. Ennis.
A vendre.—P. Garneau, fils et Cie.
Avis au commerce.
Parfaite lumière.
Manufacture de statues religieuses.
Bazar annuel.—R. C. de Martigny.
Demande d'une institutrice.—M. A. Montminy.
Fente.—J. & W. Reid.
Nouvelles marchandises.—Behan Bros.

CANADA

QUEBEC, 19 OCTOBRE 1883

Notre ancienne mère-patrie

De ce côté de l'Atlantique, nous ne pouvons nous empêcher, nous autres Canadiens-Français, de jeter souvent nos regards vers l'Europe, et surtout vers cette France d'où nos ancêtres sont venus coloniser les bords du Saint-Laurent.

Ce pays, avec lequel trop longtemps nous sommes restés sans relations, nous l'aimons toujours, c'est toujours une patrie, nous la voudrions heureuse, nous nous sentons honorés de ses succès, nous souffrons de ses revers.

Il y a surtout des revers auxquels nous ne voudrions pas croire, il y a des malheurs dont on s'obstine à douter.

Ce pauvre pays de France ! que devient-il ?... Quel effacement ! quel annihilation !

Où est la grande nation ? Où est cette voix que toute l'Europe respectait jadis ? Où est cette puissance sans laquelle aucun monarque d'Europe n'osait remuer ?...

Hélas ! c'est aujourd'hui le dernier pays dont on ait à se préoccuper !... Il s'en va grain à grain, il s'use tout seul ; des histrions le gouvernement ou l'exploitant, des carabins le disséquant à plaisir, des légistes du genre Bas-Empire se jouent de ses pactes les plus sérieux, des avocats de quatrième ordre le désorganisent à l'envi !

Tous ces petits Tarquins, hier encore dans le ruisseau, regardent autour d'eux pour voir s'il ne reste pas encore quelque supériorité à abattre ; ils expulsent les gens paisibles, et ils rappellent les assassins et les pillards ! Vivre pour eux, c'est remuer, faire du bruit, démolir quelque chose !

Quel spectacle pour l'univers habitué à voir dans la France la grande et belle nation par excellence !

Mais ne désespérons pas : le peuple, en grande majorité, reste bon ; c'est la nation très chrétienne, la nation animée de l'esprit de foi, de charité, de dévouement, de sacrifice, d'apostolat. La France expie des crimes qu'on peut appeler nationaux ; mais elle se relèvera, espérons-le, et deviendra encore le "soldat de Dieu !"

Nos cultivateurs

Depuis quelques années, l'attention des hommes d'état et des publicistes s'est portée sur l'agriculture. L'Europe et l'Amérique ont abordé le problème et fait des expériences.

Les résultats ont parlé, et ce qui est aujourd'hui palpitant d'évidence c'est que pour un système rationnel de ferme il faut que la science aille de pair avec l'expérience.

Il faut connaître la théorie et en appliquer les principes.

C'est là ce qui est démontré par les résultats obtenus à "Rothamstead," au "Royal Prize Farm," Angleterre, à l'Université Vanderbilt, Tennessee, et dans nos collèges d'agriculture de Québec et d'Ontario.

Ce système consistant à appliquer l'industrie à l'agriculture, relève la profession.

Chez combien de cultivateurs le travail des champs n'est-il pas un abrutissement parce qu'il n'est qu'une routine.

On travaille sur une terre comme un esclave.

Vous avez déjà vu, n'est-ce pas, de ces cultivateurs qui succombent presque sous le poids des labeurs, le courage leur manque, souvent aussi leur front ne porte pas cette auréole de contentement qui est un signe d'intelligence.

Non, chez eux, tout est matériel, le travail n'est plus une industrie, c'est un esclavage. Ils sont esclaves de la terre, et prennent ce qu'elle leur donne au lieu de lui faire produire ce qu'ils veulent.

Voilà pourquoi, peu à peu la vie des champs perd de ses adeptes.

L'homme a besoin de société ; l'intelligence est la vie, l'agréable de la société ; et l'industrie, l'étude, le travail résonné, que ce soit celui des champs ou celui des bureaux, c'est la vie de l'intelligence, ça relève l'homme.

La raison pour laquelle la vie des champs est aujourd'hui dépréciée, c'est parce qu'elle n'est pas assez industrielle, parce qu'elle est trop matérielle.

Le sursum corda est toujours le grand mot de toute fonction. Le travail matériel quand il n'est pas une routine, met l'homme au rang d'une bête de somme ; il lui fait perdre cette gaieté, cet entrain qui est le partage des êtres chez qui l'intelligence a le premier rôle, des êtres qui étudient et qui comprennent que leur position est celle d'un maître qui commande et non d'un ilote qui mandie.

Ces considérations pourront paraître théoriques, mais elle n'en sont pas moins vraies.

Nous voudrions avoir des cultivateurs qui pussent donner à leur état ce reflet, cette auréole, cette fraîcheur qui est le caractère distinctif des âmes élevées.

Pour cela, il faut l'étude, il faut l'industrie, il faut surtout bannir le système du travail excessif. C'est là ce qui abrutit, parce que ça ne peut être uniforme.

Nous constatons avec plaisir que l'agriculture commence à attirer spécialement l'attention des publicistes. Notre province, surtout le nord, est essentiellement agricole par la disposition de rendement, par ses productions. Il nous faut agir en conséquence.

Un homme d'état canadien disait : "Ma politique, ce sont les chemins de fer." C'est bien, mais il faut se souvenir que les chemins de fer ne sont que des moyens, et que l'agriculture c'est la fin, parce qu'elle est la plus importante des industries.

Primo vivere.

"Le Naturaliste Canadien"

Le dernier numéro du *Naturaliste Canadien* vient de paraître.

C'était la première et l'unique revue d'histoire naturelle que nous eussions, c'était le moyen le plus efficace que nous eussions pour faire connaître à l'étranger les progrès de la science et surtout de l'histoire naturelle en Canada.

Voilà pourquoi la disparition de ce journal nous afflige.

Fondé en 1858, le *Naturaliste* tomba en 1878. Après une courte résurrection, il vint de nouveau de s'éteindre, faute d'allocation comme en 1878, et aussi faute de lecteurs.

Cette indifférence qui se manifeste parmi nous à l'égard de l'encourage-

ment accordé aux sciences et aux arts nous fait peine. C'est par cela qu'un pays est connu. Le baromètre de la société, ce sont les arts : ce sont les arts et la science qui marquent le degré de civilisation qu'a atteint et où se maintient une nation.

Aux Etats-Unis, presque chaque Etat a un entomologiste auquel est alloué un salaire variant de \$2 à \$4000, et ici on ne dépense pas même \$400.

Voici comment le *Naturaliste Canadien* décrit les avantages qui résultaient de sa publication :

"Depuis quinze ans, notre humble Province avait une voix dans le conseil des savants du monde entier qui marchent à la conquête de nouvelles victoires sur l'inconnu. Québec, par notre *Naturaliste*, se trouvait cité dans les comptes-rendus et transactions de la plupart des sociétés savantes de l'Europe et de l'Amérique. Nous échangeons avec plus de trente publications scientifiques. Nos humbles travaux acquièrent tous les jours une plus grande valeur. Nous avons nommé plus de 200 insectes jusqu'alors inconnus à la science, et ceux qui écrivent sur ces sujets sont obligés aujourd'hui de compter avec nous. Et c'est au moment que nous sentons plus en moyens que jamais de continuer notre rôle, qu'on vient y mettre fin. Nous faisons des échanges de publications ou de spécimens avec les Etats-Unis, l'Angleterre, la France, la Belgique, l'Allemagne, la Russie, l'Autriche et l'Italie, et maintenant n'ayant plus rien à offrir, nous n'aurons de même rien à attendre.

Encore une fois, nous tenons à le dire, cette disparition nous afflige, et nous croyons fermement que le *Naturaliste Canadien* ressuscitera encore.

Comté de Lévis

Hier, au bureau d'enregistrement de la ville de Lévis, a eu lieu la mise en nomination des candidats. M. Isidore Noé Belleau, avocat, aura pour adversaire M. Octave Bénoni Samson, peintre, de la paroisse de Notre Dame de la Victoire.

M. Belleau a pour agent d'élection M. Eusébe Belleau, avocat. M. Samson a nommé pour son agent M. Laliberté, huissier.

La lutte ne sera pas très chaude ; M. Samson n'est pas homme à réunir les suffrages des gens sérieux.

Nous croyons que tout le monde ne saurait s'empêcher de déplorer ici les effets de notre système électoral.

Le premier individu, fut-il le moins qualifié pour cela, peut jeter le trouble dans un comté, compromettre le succès d'un parti.

C'est profondément déplorable.

Dans le Comté de Lévis il paraît que les libéraux voulant faire opposition à M. Belleau et n'osant pas avancer un des leur ont voulu jeter le désarroi dans le parti conservateur en cherchant à le diviser.

Nous serions pour une amélioration dans le sens d'assurer à chaque comté des candidats sérieux.

L'intérêt public y gagnerait, et la moralité du peuple serait plus sauvegardée. On sait que "l'impuissance est la plus dangereuse des puissances," parce qu'elle est souvent exposée à être plus corruptrice.

Le Banquet à Sir Hector

Une dépêche venue hier soir de Montréal dit :

"Les citoyens de cette ville ont donné, cette après-midi un grand banquet à Sir Hector Langevin. Le maire de Montréal agissait comme président.

Tous les ministres fédéraux à part le premier-ministre, le ministre des Finances et celui de la Milice du Canada étaient présents au banquet. De plus on y remarquait le Premier-ministre de Québec et tous ses collègues, à part M. Lynch.

Les toasts d'usage ont été bus avec beaucoup d'enthousiasme. Celui de Sir Hector a été couvert d'applaudissements.

Sir Hector a répondu à son toast en anglais et en français. On l'a acclamé et applaudi à outrance.

L'Hon. M. Chapleau a fait un discours qui a été fort goûté, comme toujours.

Les libéraux font toujours grands cris à propos de la réduction, opérée à l'amiable, de la production du Cotton. Après avoir crié bien haut que

la protection allait tout simplement n'avoir pour conséquence que l'augmentation des prix, sans bénéfice pour l'industrie nationale, ils ont changé leur chanson, et dit que la protection avait trop favorisé la production. Il n'y a pourtant rien de bien effroyable.

Ils auraient voulu voir la ruine de l'industrie cotonnière. Rien n'est cependant moins probable. Les fabricants ont agi avec prudence : voilà tout. Ils n'ont jamais réalisé des produits anormaux en ruinant les consommateurs. Non. Ils ont résolu de laisser écouler les produits actuels. C'est très bien, c'est de la prudence, rien de plus : ce n'est pas de la ruine.

Société St-Jean-Baptiste section St-Roch

Dernièrement la Société St-Jean-Baptiste, section St-Roch, faisait ses élections annuelles et accordait la présidence à M. O. Laurent, marchand de St-Roch.

M. le Président comprit de suite que le véritable patriotisme devait avoir des formes et se traduire par des actes ; et à la première réunion des membres du comité de la sect. St-Roch, M. le Président déclara énergiquement qu'il fallait avant tout travailler de toutes nos forces à éteindre la balance de la dette nécessaire par la grande convention de 1880. M. le Président déclara en outre qu'il croyait que le moyen le plus efficace pour arriver à ce beau résultat, était de diviser la dette entre les trois sect. Notre-Dame, St-Jean et St-Roch, chacune d'elles devant payer sa part contributive.

Cette proposition fut accueillie avec enthousiasme par le comité de la sect. St-Roch ; mais ils'agissait encore de la faire adopter par le comité général de la Société St-Jean-Baptiste, et c'est ce qui a eu lieu, après force discussions. Cependant par le fait que la dette est divisée, et que St-Roch n'aura à payer que ce qu'il doit, il n'en est pas moins vrai que la part contributive que nous avons à payer, forme encore une somme assez ronde et que la section St-Roch n'aurait jamais pratiqué le partage de la balance de la dette si elle n'eût compté sur le dévouement de ses membres et sur la bonne volonté et la patriotisme surtout des citoyens de St-Roch. Et l'avenir ne manquera pas de prouver que nous avons eu raison. Le comité a adopté comme moyen d'extinction de notre part de la dette une souscription populaire de dix centins, qui sera recueillie par des citoyens nommés pour chaque rue. Nulle doute que les porteurs de listes seront reçus à bras ouverts et que chacun se fera un devoir de donner son dix centins pour le paiement d'une dette d'honneur.

Le comité travaille aussi en ce moment à l'organisation d'une série de soirées littéraires, dramatiques et musicales et dont les recettes sont encore destinées au paiement de la part de notre dette. La première de ces soirées, qui ne manquera pas d'intérêt, si on en juge par les grands préparatifs qui se font actuellement, aura lieu dans quelques jours à la salle Jacques-Cartier.

Sous peu nous donneront la date de cette soirée essentiellement nationale que tout bon canadien, nous en sommes sûrs aimera à encourager.

Officier, S. S. J.-Bte, sect. St-Roch.

P. S. La première séance donnée, aura lieu le jeudi 25 octobre courant. Les prix seront très modiques, et la soirée très amusante.

Nous regrettons d'apprendre la mort de Madame Marie Clothilde Pinsonnault arrivée en cette ville hier.

La défunte était veuve de feu l'hon. François Baby, du Conseil Législatif du Canada, et belle-mère de l'hon. A. P. Caron, ministre de la milice.

Assises criminelles

LOUIS SOUGRAINE

18 octobre 1883.

Le premier témoin entendu, est M. le coroner Belleau qui rapporte les faits tels que racontés dans le *Courier*, lors de l'enquête tenue à la morgue.

Téophile Turgeon, de Beaumont, raconte comment il a trouvé le cadavre qui était très décomposé. La

corde était serrée, et limoneuse. Florent Turgeon. Corrobores ces allégues. Une corde qui s'élève une couple de jour au fond de l'eau peut devenir limoneuse.

M. l'abbé Edouard Lamontagne connaît le prisonnier, il connaissait sa femme, Clorine Brisson depuis janvier 1882. Elle semblait plus âgée que lui : elle était grande et forte et semblait avoir une bonne santé.

Il connaît aussi Elmière Audet âgée de 16 ans. Il n'a jamais vu le prisonnier chez Audet. Il a vu une fois la jeune fille chez Sougraine. Ce dernier a quitté Notre-Dame des Anges vers la Toussaint. Il n'a jamais revu sa femme.

La fille a disparu en Novembre. Il a vu le cadavre de la défunte le 14 juin dernier et la parfaitement bien reconnu : il l'a reconnu par les dents et les traits.

Louis Sougraine, âgé de 10 ans fils du prisonnier. L'automne dernier ils sont partis quatre, son père sa mère, son frère et lui dans un canot dans lequel ils avaient aussi mis du linge et sont allés à St-Anne. Ils ont de la traversé à St-Pierre les Becquets. En arrivant sur le rivage Sougraine a fait du feu puis s'est battu avec sa femme. Il voulait avoir son capot qu'elle avait sur elle. Il l'a battu à coups de poing et d'aviron. La femme pleurait très fort et disait : " Ne me tue pas." Il lui a aussi jeté des roches, elle saignait. Elle s'est assise près du fleuve, Sougraine est alors parti avec ses deux enfants pour traverser de l'autre bord : il n'a pas voulu emmener sa femme. Elle resta assise et pleurait toujours. Sougraine avait brisé un aviron en battant sa femme. Il défendit à ses enfants d'en parler, car il les tuerait. En arrivant de l'autre côté Sougraine a donné son canot ; ils sont allés se coucher dans une maison. Ils se sont levés vers 6 heures ils se sont rendus à pied jusqu'à Ste-Angele et puis en voiture jusqu'à Bécancourt.

On produit alors les effets, linges etc, trouvés sur le rivage et l'on appelle

Raymond Beaudet, de St-Jean Deschailons qui les a apportés. Ayant aux environs de la Toussaint, été averti par sa servante Hermine Auger que des cris de détresse avaient été entendus, M. Beaudet le lendemain dans la matinée descendit sur le rivage et trouva un couteau et une cuillère. Il vit du sang sur un morceau de bois et tous les indices d'une lutte désespérée.

Le jeune Sougraine reconnaît tous ces effets. On produit la corde qu'on trouva autour du cou du cadavre et dit qu'elle servait de ceinture à son père.

Transquestionné par M. F. X. Lemieux, le fils de Sougraine donne une version un peu différente de la première.

Le père et la mère se sont disputés en traversant. En arrivant à Ste Anne la mère a demandé au prisonnier d'aller chercher de la biisson. Pendant qu'il y allait elle a bu ce qu'il y avait dans une bouteille qui était presque à moitié. Ils ont encore pris du whisky en traversant, deux ou trois fois. Dans le canot elle a refusé de hacher du tabac pour son mari. En arrivant sur le rivage elle avait de la peine à marcher. Lorsque la chicane a recommencé elle a pris un couteau et en a frappé son mari lui coupant sa chemise à la ceinture et a essayé encore de le frapper. Après cela elle s'est éloignée et est revenue. Elle ne titulait plus. Elle voulut monter aux maisons. Sougraine a alors mangé avec ses enfants, il a appelé sa femme, mais elle n'a pas voulu venir et a pris encore un coup. Sougraine a mis les effets précipitamment dans le canot et s'est éloigné du rivage. Elle marchait bien et a essayé d'embarquer dans le canot. Le canot faisant eau a été tiré sur le rivage, puis on a fait du feu et on a mangé. Il faisait très noir, on a couché chez M. Deveau. Il était presque jour quand ils se sont couchés tous les trois. Ils ont dormi environ 1 heure et le matin après avoir discuté s'ils iraient ou non à la messe ils sont partis à pied, sur la ligne, en se dirigeant vers les Trois-Rivières.

Ils se sont de là rendu chez leur oncle Pierre Antoine.

Sougraine pouvait nager mais sa femme ne le pouvait pas.

Ré-examiné par M. Amyot. La mère avait sa raison. Elle a pris le couteau pour se défendre. Elle n'avait pas de corde au cou lorsqu'on la laissa. Après la traversée le père a fait du feu sur la grève et les enfants se sont couchés et ont dormi là jusqu'au matin. Ils sont alors allés chez M. Deveau.

Il répond à M. Lemieux. C'est chez M. Deveau que nous avons dormi pour la première fois après avoir quitté notre mère.

Hermine Auger. Elle était sur le bord de la grève vers 6 heures : elle a entendu la voix d'un homme disant : Ma maudite, je vais te tuer ou te noyer. Une voix de femme disait : Laisse-moi, j'ai les pieds gelés, je vais mourir. Cela a duré un quart d'heure. La femme a aussi crié qu'elle allait se noyer. Un peu plus tard, elle a vu un canot qui s'en

allait, et un homme à l'arrière.

Après le départ du canot, elle a encore entendu sur le rivage la voix de la femme qui disait la même chose qu'auparavant.

M. le Dr Vallée. Le crâne de la femme était défoncé ; il était impossible de dire si la blessure était antérieure ou postérieure à la mort.

Le Dr Garneau corrobore le témoignage du Dr Vallée.

A 5.30 heures, la cour s'ajourne à 10 heures ce matin.

Résumé des dépêches

EUROPE

FRANCE.

Paris, 18 octobre 1883.

Le ministre des Finances annonce un économie de 45 millions de francs, sur la Guerre et les Travaux publics.

150 prisonniers annamites employés à des travaux de fortification à l'île de Pulo-Condor, se sont révoltés, ont tué deux gardiens et se sont enfuis.

Les Chinois se massent du côté de Canton.

Au Caire, les trafiquants d'esclaves ont été condamnés à 3 ans de prison.

RUSSIE

Saint Pétersbourg, 18 octobre.

Des négociations ont lieu avec le Vatican sur le rappel des évêques exilés.

Le Czar et le Czarine ont posé aujourd'hui la première pierre de la chapelle expiatoire qui s'élève à l'endroit du meurtre d'Alexandre II et de deux de ses serviteurs, plusieurs milliers de personnes étaient présentes.

ANGLETERRE

Londres, 18 octobre.

Le député Wilfrid Lawson demande l'abolition du serment parlementaire : la Conférence libérale approuve cette demande.

On signale des tempêtes sur l'Angleterre ; Limerick est inondé en partie.

On vient de transporter à Hampsstead les restes du célèbre médecin Harvey, qui a découvert le phénomène de la circulation du sang.

On signale de nouveaux cas de choléra près d'Alexandrie (Egypte).

Amérique

La ville d'Altata [Mexique] est décimée par la fièvre jaune, et une grande tempête, qui s'est abattue sur la ville le 3 octobre, a fait des victimes et causé de grands dégâts.

Petites Nouvelles

L'EGLISE DU FAUBOURG.—On a commencé à poser les chassis. Le plancher sera terminé dimanche.

On pense que le bazar s'y ouvrira vers le 15 janvier prochain.

La Salsepareille d'Ayer est l'agent le plus prompt pour la guérison des maladies du sang. Ses effets en sont immédiats.

INCENDIE.—La brasserie de M. James Rochester, à Ottawa, est devenue la proie des flammes ces jours derniers. Les pertes sont évaluées à \$20,000.

LE BAL.—C'est ce soir qu'aura le bal d'adieu donné à son Excellence le Gouverneur Général et la Princesse Louise.

ANNIVERSAIRE.—Dimanche prochain étant le 10^e anniversaire de la fondation du corps de musique de l'Union Musicale, ce corps jouera dans l'après midi dans la nouvelle église et fera entendre ses accords les plus harmonieux.

Il y aura ensuite un salut solennel à la chapelle St-Jean-Baptiste.

LA ST-LUC.—Les membres de l'Institut Médical de l'Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal ont célébré hier leur fête patronale.

Une messe solennelle a été célébrée, à 10 heures, à l'église Bonsecours, par M. Lamarche, curé de St-Bruno, avec diacre et sous-diacre.

Après la messe, les étudiants se sont promenés en procession, dans les principales rues de la ville.

DEMANDES.—On demande une centaine d'hommes pour aller travailler sur le chemin du Pacifique. Les gages sont comme suit : Journaliers, \$2.00 par jour ; drivers \$2.50 ; charretiers, \$30 par mois ; cuisiniers, \$40 à \$60 par mois, nourris ; Tailleurs de pierre, \$3.50 ; maçons, \$3.50 ; forgerons, \$2.50 à \$3.00 ; charpentiers, \$2.50 à \$3.00.

Pour guérir les Scrofules et les humeurs, essayez la Salsepareille d'Ayer ; elle nettoie le sang de toutes ses impuretés.

"LA VÉRITÉ".—M. Tardivel ayant lu dans la "Patrie" la critique d'un compte-rendu des fêtes du grand festival, publié dans le *Courier*, a cru devoir en dire son mot lui aussi.

Comme ça ne nous donne guère sur les nerfs, accoutumés que nous sommes à ces petites épines qui parsèment la

Guide des Voyageurs

Chemins de Fer

CHEMINS DE FER DU NORD

Il y a deux trains à passagers chaque jour de Québec à Montréal et vice-versa :
Le train de la Malle partira de Québec à 9.15 heures a. m., et le train Express à 10 heures p. m.
Les trains du dimanche partent de Québec pour Montréal à 4 heures p. m.

INTERCOLONIAL

Heure de Québec
Quitteront la Pointe Lévis : Train Express pour Halifax et St-Jean à 7.45 A. M.
Express pour Rivière du Loup et St-Flavie à 1.00 P. M.
Accommodation : 7.20 P. M.

GRAND-TRONC

TRAIN MIXTE
Quitteront la Pointe Lévis : Pour Montréal et Portland à 8.40 P. M.
EXPRESS
Pour Montréal, Sherbrooke et Island Pond, à 11.30 A. M.

QUÉBEC ET LAC ST-JEAN

Quittera la station du Palais pour St-Raymond, à 5.30 P. M., arrivera à St-Raymond à 7.45 P. M.
10.00 a. m. Train de passagers pour Saint-Raymond tous les lundis et mercredis, arrivant à 12 hrs (midi).
1.15 p. m. Train d'excursion tous les samedis pour Saint-Raymond, arrivant à 3.15 p. m.
6.20 a. m. Train de la Malle pour Québec, arrivant à 8.50 a. m.
6.40 p. m. Train de passagers pour Québec tous les lundis, mercredis et samedis, arrivant à 8.40 p. m.
Arrêtant à la Petite Rivière, Ancienne Lorette, St-Ambroise, Valcartier, St-Gabriel, Ste-Catherine, lac St-Joseph, lac Sergent et Bourg-Louis

QUÉBEC-CENTRAL

Le convoi Express quitte Lévis à 12.50 h. P. M., et le convoi mixte à 5.30 h. A. M., pour la Beauce, Sherbrooke, etc. etc. Pour St-Joseph, un convoi mixte quitte Lévis à 3.30 h. P. M., et quitte St-Joseph à 6 h. P. M., arrive à Lévis à 10.00 h. P. M.
Le convoi Express de Sherbrooke arrive à Lévis à 2.40 h. P. M., et à Québec à 3.00, le convoi mixte à 7.00 à Lévis, et à 7.30 à Québec.

Lignes de Steamers

LIGNE ALLAN

Un steamer de cette ligne laisse Québec pour Liverpool, tous les samedis matin, à 9 heures, durant la navigation, avec les passagers, arrivant à Rimouski pour le service de la malle.
Un steamer de cette même ligne laisse Liverpool tous les lundis, avec les passagers et les mallets canadiens.
Les steamers de Glasgow, de la même ligne aussi, partent dans leurs directions respectives, environ une fois par 15 jours.
Prix du passage de Québec :
Cabine \$65, \$70, et \$80 ; Cabine secondaire : \$40 ; Entrepont : \$25.

LIGNE DOMINION

Ces steamers sont en connexion avec le chemin de fer du Grand Tronc, et partent chaque samedi de Québec pour Liverpool.
Le prix des cabines, aller et retour, varie de \$90 à \$108.
Les billets de passage peuvent être achetés à tous les principaux bureaux du Grand Tronc.

COMPAGNIE DES PORTS DU GOLFE

Le *Miramichi*, part de Québec tous les quinze jours, le mardi, à 2 heures P. M., pour Pictou, arrivant à Métis, Gaspé, Summerside et Charlottetown.
Vente des billets de passage chez Leve et Alden, vis-à-vis l'hôtel St-Louis.

Bateaux à Vapeurs

QUÉBEC ET MONTREAL

Le vapeur *Montreal*, capt Roy, laisse Québec pour Montréal, les lundis, mercredis et vendredis à 5 heures P. M.
Le vapeur *Québec*, capt Nelson, laisse Québec pour Montréal, les mardis, jeudis et samedis à 5 heures P. M.

SAGUENAY

Les mardis et vendredis à 7.30 a. m. Le *Saguenay* pour Chicoutimi et la Baie des Ha! Ha! faisant escale à la Baie St-Paul, la Malbaie, la Rivière-du-Loup et Tadoussac.
Les mercredis et samedis à 7.30 a. m. L'*Union* pour la Baie des Ha! Ha! faisant escale à la Baie St-Paul, les Eboulements, l'île aux Coudres, la Malbaie, le Cap à l'Aigle [lorsque la chose sera possible], la Rivière-du-Loup, Tadoussac et l'Anse St-Jean.

STE-ANNE DE BEAUPRÉ

A partir du 8 Octobre, le vapeur *Brothers* laissera Québec deux fois par semaine, les Mardis et Samedis, et laissera Ste-Anne les Lundis et Vendredis.
Dimanche, 14 Octobre, si le temps le permet, la vapeur fera encore un pèlerinage à Ste-Anne. Le départ du quai Champlain à 7 hrs a. m.

ST-ROMUALD ET SILLERY

Le *James*, capt. Gherty, laisse St-Romuald à huit heures demie, tous les matins, et repart de Québec à onze heures demie. Le deuxième voyage : part de St-Romuald à 1 heure et quart P. M., et part de Québec à 5 heures du soir.
Prix : 15 cents.

ST-NICOLAS

Le *Laurentides*, Capt A. Baker, part tous les jours de Québec, à 4 heures P. M., et de St-Nicolas à 6 h a. m.
Prix : aller et retour 30 cents.

ST-JEAN DESCHAILLONS

Le *St Louis*, capt. Labelle, part de St-Jean Deschailons, tous les lundis et vendredis, arrivant à Ste-Émeline, Lotbinière, Portneuf, Platon. Départ de Québec, les mardis et samedis.
Heure réglée par la marée.
Prix : aller et retour 50 cents.

GRONDINES

L'*Etoile*, capt. Pagnuel, part des Grondines, tous les lundis et vendredis, remontant le lendemain, arrivant au Platon, Deschambault, Lotbinière, St-Jean Deschailons et Cap-Santé. Heure réglée par la marée.

STE CROIX

Le *Ste Croix*, capt. Boisvert, part de Ste-Croix tous les lundis et vendredis, remontant le lendemain, arrivant à St-Nicolas et à la Pointe à l'Aubain, Pointe aux Trembles et Ecouenils. Heure réglée par la marée.

BERTHIER

Le vapeur *Montmagny*, d'aujourd'hui à la St-Michel, laissera le marche Champlain, à 3 h. p. m. tous les jours pour les postes intermédiaires, St-Laurent, St-Michel, St-Jean, et pour Berthier tous les mardis, jeudis et vendredis de chaque semaine, et après cette époque jusqu'à la clôture de la navigation à 1 h. p. m. trois fois par semaine seulement, les mardis, jeudis et samedis.

TRAVERSE DU GRAND-TRONC

QUEBEC	STATION DE LEVIS
A. M.	A. M.
6.45 Express pour Halifax.	5.15 Train du marche de la Rivière du Loup.
11.00 Train mixte pour Richmond.	7.30 Malle de l'Ouest.
12.30 Malle pour la Rivière du Loup.	P. M.
P. M.	2.00 Train mixte de la Rivière du Loup.
6.30 Train des marchés pour la Rivière du Loup.	3.00 Train mixte de Richmond.
7.30 Malle pour l'Ouest	6.45 Train mixte de Richmond.
8.15 Express de Halifax.	8.15 Express de Halifax.
Les samedis seulement.	
12.30 Malle anglaise pour Rimouski	

ILE D'ORLÉANS ET QUÉBEC

DU BOUT DE L'ILE	DE QUÉBEC
5.30 A. M.	6.30 A. M.
8.00 "	9.15 "
10.00 "	11.30 "
1.30 P. M.	2.30 P. M.
3.30 "	4.45 "
5.45 "	6.45 "
LES DIMANCHES	
11.30 A. M.	1.45 P. M.
7.30 P. M.	

Arrivera à St-Joseph de Lévis en montant et en descendant.

Chars Urbains

LIGNE DE LA RUE ST-JEAN

Voyagent tous les jours, de 8 hrs du matin à 8 heures du soir, et font le trajet tous les 10 minutes entre la barrière Ste-Foye et le bureau du *Courrier du Canada*. Prix : 5 cents.

LIGNE DE ST-ROCH

Font le trajet tous les 15 minutes entre la barrière St-Valier et le marche Champlain, tous les jours depuis 6 hrs du matin jusqu'à 9.25 hrs du soir.
Prix : 5 cents.

Lignes d'Omnibus

SILLERY, BELLEVUE ET L'ÉGLISE STE-FOYE

L'omnibus partira de la barrière du chemin de Ste-Foye, tous les jours comme suit :
Pour le couvent de Jésus Marie et les cimetières Mount Hermon et Woodfield :
8.00 a. m., 2.00 p. m., 4.00 p. m., et 6.15 p. m.

LES DIMANCHES

Pour le couvent de Bellevue et le cimetière Belmont.
1.00 p. m., 2.00 p. m., 3.00 p. m., et 4.00 p. m.

Pour l'église Ste-Foye, le couvent de Bellevue et le cimetière Belmont tous les jours :
7.00 a. m., 2.00 p. m., et 6.15 p. m.

LES DIMANCHES

Pour le cimetière Belmont seulement
1.00 p. m., 1.30 p. m., 2.00 p. m., 2.30 p. m., 3.00 p. m., 3.30 p. m., 4.00 p. m., et 4.30 p. m.

Prix du passage à l'église Ste-Foye, 15 cents. Aller et retour, 25 cents.

Bébés gratis ; 12 ans, 10 cents, aller et retour, 15 cents.

Prix du passage aux couvents et cimetières, 10 cents.—Aller et retour 15 cents.

Bébés gratis ; 12 ans 5 cents aller et 5 cents retour.

CAP ROUGE

Départ du Cap Rouge à 8.30 A. M. Arrive à Québec à 10 heures A. M.
Départ du bureau de Poste, Québec, pour le Cap Rouge à 4 P. M.
Prix, 50 cents aller et retour

BARRIÈRE DU SAULT MONTMORENCY

Partira du Pont Dorchester pour le Sault Montmorency, tous les jours, le matin à 10 hrs. et à midi.
L'après midi à 5 heures et à 6 heures
Prix, 20 cents aller et retour

CHATEAU RICHER

Départ de Québec tous les jours à 4 heures P. M., chez Jean Lemelin, épicier, 111, rue du Pont. Départ du Château Richer à 6 heures du matin. Prix : aller et retour 50 cents.

STE-ANNE DE BEAUPRÉ

Partira du pont Dorchester trois fois par semaine, les mardis, jeudis et samedis à 22 heures P. M. Prix : 50 cents.

Ascenseur

Marche tous les jours de 6 h. du matin à 9.30 h. du soir.
Le dimanche de midi à 9.30 h. du soir.
Prix : 3 cents, 5 cents aller et retour, ou deux passages.

Marché au Bois

Prix par corde

Québec, 13 octobre 1883.	
Erable de 3 pieds.....	\$5.25 à 5.50
2 1/2 ".....	4.50 à 4.75
Merisier 3 ".....	5.00 à 5.00
2 1/2 ".....	5.00 à 5.00
Merisier du Saguenay, 3 pieds.....	4.50 à 5.00
Hêtre 3 pieds.....	4.50 à 4.50
2 1/2 ".....	4.00 à 4.00
Bouleau [rouge] 3 pieds.....	3.40 à 3.60
2 1/2 ".....	3.00 à 3.10
[blanc] 3 ".....	3.20 à 3.50
Épinette [rouge] 3 ".....	3.60 à 4.00
[blanc] 2 1/2 ".....	3.00 à 0.00
[grise] 3 ".....	3.50 à 3.60
Cypripis 3 pieds.....	3.20 à 3.40
Pruche 3 ".....	2.80 à 2.75
Croutés le cent.....	0.80 à 1.00
Slabs ".....	1.00 à 1.25

Marché au Charbon

Québec, 13 octobre 1883.	
Whishah, pour engins.....	\$6.00 à 6.50 par chaudronne.
Sydney.....	5.50 à 6.00 "
Smith de Newcastle.....	"
Anthracite américain.....	6.75 à 7.00 "
A fonderies, Lehigh.....	6.75 à 7.25 p. tonne.
Pour grilles.....	6.25 à 6.50 p. chaud.
Coke.....	6.00 à 6.50 "

LIBRAIRIE ST-JOSEPH

RECEUIL de neuvaines en l'honneur de la Ste Vierge, suivi d'une neuvaine à Ste Anne. Nouvelle édition. Petit livre 32. Prix 5 cts, la douzaine 40 cts, le cent \$3, franco par la poste.
Nous engageons les personnes pieuses à se procurer ce petit recueil pour le 29 novembre, jour où commencent la neuvaine préparatoire à la fête de l'Immaculée Conception.
En vente chez
CADREUX & D'EROME, Montréal.
Ce recueil doit aussi se trouver chez tous les libraires de Québec.
Québec, 17 nov. 1882 685

Vitres colorées

Ne coûtant qu'une bagatelle !

LE SOUSSIGNÉ AYANT ÉTÉ NOMMÉ

Unique Agent

DANS CE DISTRICT POUR LE

"Glacier" patenté

POUR DÉCORATION DES FENÊTRES

est prêt à recevoir des commandes pour l'embellissement des Églises, Chapelles, résidences privées, Salles publiques, etc., etc.
Contrairement à beaucoup d'autres articles inventés pour la décoration des fenêtres, celui-ci ne peut être effacé, décoloré par le nettoyage ou avarié par le froid.
Les ciels-ouverts pour escaliers, les panneaux de portes, les lumières de côtes, les conservatoires, les lavatoires, les librairies, etc., sont gentiment embellis par la

Décoration-Glacier !!!

Les Hôtelsiers le trouveront très utile pour perfectionner les fenêtres ayant vu sur l'arrière. On peut voir des échantillons, obtenir des informations et donner des ordres chez DAWSON & CIE, 72, rue St-Pierre, ainsi que chez l'agent
WM M. MACDONALD,
Rue St-Jean, 84
Québec, 11 août 1883—

PRIX REDUITS !

Chapeaux de Feutre,

HABITS IMPERMEABLES À L'EAU

—ET—

Parapluies de Soie !!

J. C. PATERSON,

27, RUE BUADE.

Québec, 6 septembre 1883. 1062

J & W REID,

FABRIQUANTS DE PAPIER

A LA

PAPETERIE DE LORETTE

FABRIQUENT

le feutre pour toiture, lambrisage et pour mettre sous les tapis. Aussi boîtes à allumettes en papier, cartes, tapisseries et papiers à envelopper et à imprimer

A la Papeterie du Pont Rouge

On fabrique les cartons en bois, pour boîtes, carton de paille, et pulpe de bois.

M. M. REID font l'importation et le commerce de toutes sortes de papiers, effets pour relieurs, tapisseries.

Ils gardent toujours en magasin un assortiment de papier, de métaux, et de fournitures pour la marine, etc., etc.

On paye le plus haut prix pour toute sorte de toile, cordages, chiffons, rognures de papier et toutes sortes de vieux métaux.

Québec, 26 octobre 1882. A

AVIS

Le bateau à vapeur *BIENVENU* ayant été nouvellement peint et radoubé, peut être loué pour excursions ou pèlerinages, à des conditions faciles. Il peut transporter confortablement 500 à 600 personnes.

S'adresser au bureau de la compagnie de navigation du St-Laurent, quai St-André. 787

CE JOURNAL

peut-être trouvé sur la file au bureau d'annonces de journaux de GEO. P. ROWELL & CIE, (10, rue Spruce) ou l'on peut passer des contrats d'annonces pour ce journal à New-York.

Québec, 25 mars 1880. 967

\$10 A \$1,000

DEPOSEES dans le STOCKS WALL STREET, conduisant à la fortune tous les mois. Livres envoyés gratuitement expliquant tous les choses. Adresser BAXTER & CIE, Banquiers, 17, Rue Wall, New-York.



LIGNE ALLAN.

Sous contrat avec le gouvernement du Canada pour le transport des Mallets

CANADIENNES ET DES ETATS-UNIS.

1883 ARRANGEMENT D'ETE 1883

LES lignes de cette compagnie se composent de six vapeurs en fer à double engins suivants, construits sur la Clyde. Ils contiennent des compartiments à l'épreuve de l'eau, sont sans rivaux pour la force, la rapidité et le confort, sont équipés avec toutes les améliorations modernes que l'expérience pratique a pu suggérer, et tous ont effectué les plus rapides traversées dont il soit fait mention dans les annales maritimes.

VAISSEAUX. TONNAGE. COMMANDANTS.

NUMIDIAN.....	6100	en construction.
PARISIEN.....	5400	Capt. J. Wylie.
SARMIAN.....	4200	Lt. Dutton, R. N.
CIRASSIAN.....	5400	Lt. Smith, R. N.
POLYNESIAN.....	4200	Capt. R. Brown.
CORIAN.....	4000	
GRECIAN.....	3600	Capt. Legallais.
SARMATIAN.....	3600	Capt. A. Bird.
BENOS AYREAN.....	3800	Capt. N. McLean.
SCANDINAVIAN.....	3600	Capt. L. Wylie.
PRUSSIAN.....	3000	Capt. Ritchie.
MORAVIAN.....	2650	Capt. J. Graham.
PERUVIAN.....	3400	Capt. Barclay.
CASPIAN.....	3200	Capt. Trock.
HIBERNIAN.....	3400	Lt. Archer, R. N.
NOVA SCOTIAN.....	3300	Capt. Richardson.
AUSTRIAN.....	2700	Capt. J. Wylie.
NESTORIAN.....	2700	Capt. J. G. Stephens.
MANTOBIAN.....	3150	Capt. Home.
CANADIAN.....	2600	Capt. J. Miller.
CORINTHIAN.....	2600	Capt. J. Scott.
PHOENICIAN.....	2600	Capt. J. Scott.
WALLERIAN.....	2600	Capt. J. Scott.
LUCERNE.....	2800	Capt. J. Scott.
ACADIAN.....	1850	Capt. Cabri.
NEWFOUNDLAND.....	1500	Capt. Mylius.

La voie la plus courte sur mer entre l'Amérique et l'Europe, la traversée s'effectuant en cinq jours seulement d'un continent à l'autre.

Les vapeurs du service

DE LA MALLE DE LIVERPOOL,

LONDONDERRY et de QUEBEC

Partant de LIVERPOOL chaque JEUDI, et de QUEBEC chaque SAMEDI, (arrivant à Lorient) pour prendre à bord et débarquer les passagers et les mallets qui vont en Irlande ou en Écosse, ou qui en viennent et de LIVERPOOL pour Portland chaque SAMEDI alternatif arrivant à Queenstown pour prendre des passagers d'Angleterre, doivent être expédiés

De Québec :

PARISIEN.....	Sam. di, 25 août.
SARMIAN.....	1 septembre
PARISIEN.....	8 septembre
SARMIAN.....	15 septembre
CIRASSIAN.....	22 septembre
POLYNESIAN.....	29 septembre
PERUVIAN.....	6 octobre
PARISIEN.....	13 octobre

Prix du passage de Québec :

Cabine.....	\$62.65, \$70.00 et \$80.00
Suivant les accommodements.	
Cabine secondaire.....	\$40.00
Entrepont.....	\$25.00

Les vapeurs du service de

GLASGOW ET QUEBEC

PHOENICIAN.....	le ou vers le 26 août.
CORIAN.....	le ou vers le 26 août.
GRECIAN.....	le ou vers le 2 sept.
BENOS AYREAN.....	le ou vers le 2 sept.
CIRASSIAN.....	le ou vers le 16 sept.
LUCERNE.....	le ou vers le 23 sept.
GRECIAN.....	le ou vers le 7 oct.
BENOS AYREAN.....	le ou vers le 14 oct.

Les vapeurs du service de la malle de

Liverpool, Queenstown, Saint-Jean,

Halifax et Baltimore,

doivent effectuer leur départ comme suit :

De Halifax :

HIBERNIAN.....	27 août
CASPIAN.....	10 septembre